Le Clamplain (csq.)

Un retour de vacances qui frappe fort : La bonne année dans tout ça?

L'édito du Président



Dernière heure

Quand la Santé publique se fout de la santé du personnel du réseau scolaire!

Arruda ou Boileau, il semble bien que, dans les deux cas, il n'y ait aucun problème à dire une chose et son contraire. Le metteur en scène reste le même : François Legault. Pénurie de personnel? On va régler ça! Élèves absents? On va régler ça aussi! Plus de contagion, ce n'est pas si grave! La santé du personnel en éducation? On s'en fout.

Voilà comment résumer l'annonce de la Santé publique aujourd'hui. En fait, le meilleur résumé est peut-être «incohérence, quand tu nous tiens». Secret de polichinelle, l'isolement à la maison passe de 10 à 5 jours. «Le document de la recommandation pour les moins de 12 ans, daté du 10 janvier, obtenu par Radio-Canada, précise en effet qu'un enfant symptomatique, considéré positif, ou un enfant asymptomatique en contact avec un cas à domicile devra s'isoler et subir un autotest au jour 5 pour pouvoir revenir.», peut-on lire sous la plume de Thomas Gerbet, dans un texte intitulé Écoles et garderies : la santé publique du Québec change d'approche, sur le site de Radio-Canada.

Les quatre premiers mois de l'année scolaire sont maintenant derrière nous. Une année qui semblait à priori s'orienter vers une accalmie sanitaire et un possible retour à des conditions de travail un peu plus normales, mais c'était sans compter sur l'apparition du nouveau variant qui est venu brouiller toutes les cartes.

Encore une fois, le système scolaire est ébranlé par le retour de l'enseignement à distance et le recours au télétravail. Adaptation et résilience seront au menu des prochaines semaines. Gageons que les maigres deux semaines de vacances auront vite été effacées par la charge de travail qui nous attend dans ce contexte qui se répète. Bien que connue, il n'en demeure pas moins que cette situation se produit au pire moment. En pleine fin d'étape, elle nous obligera encore une fois à effectuer plusieurs pirouettes afin d'assurer la qualité de services que nous avons toujours à cœur de maintenir.

Et, bien que la fermeture des écoles et des centres fut sans doute souhaitable dans les circonstances, les décisions du gouvernement de maintenir les services de garde ouverts ainsi que les écoles et les classes spécialisées sont questionnables au regard des enjeux de santé publique qu'il décrie lui-même. Si nous avons appris des expériences passées, les enjeux de sécurité au travail, cependant, ne semblent pas être pris suffisamment au sérieux par les décideurs.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, un ministre de l'Éducation qui s'adresse à la population au moment où les premiers concernés par ses décisions sont au travail et donc, indisponibles pour l'entendre, en dit long sur la considération que ce dernier peut avoir pour nous, les travailleuses et travailleurs du réseau. Ce ministre n'apprend pas de ses erreurs, il persiste et signe en effectuant ses annonces à la toute dernière minute.

Nous avons affaire à un premier ministre qui gouverne en maintenant l'état d'urgence sanitaire à coups de décrets. Cette façon de faire est aussi historique que cette pandémie. Au Syndicat de Champlain, nous allons continuer à frapper sur le clou de la santé et de la sécurité au travail. Nous analysons tous les recours possibles dans ce contexte exceptionnel pour faire valoir vos droits afin de nous assurer que les employeurs prennent leurs responsabilités et qu'ils s'assurent que nos conditions de travail soient les plus sécuritaires possible.

Je conclurai cet éditorial en prenant le temps de vous souhaiter, malgré les circonstances, une belle et bonne année 2022. Souhaitons-nous une amélioration de la situation sanitaire. des employeurs à l'écoute, sensibles et proactifs face à notre réalité quotidienne, de la santé bien évidemment et surtout de l'indulgence les uns envers les autres. J'en profite aussi pour rappeler que la prochaine période de négociations est à nos portes et que cette solidarité rudement mise à l'épreuve dans les derniers mois, mais qui est si forte à Champlain, sera prochainement solli-citée pour montrer à ce gouvernement que le travail n'est pas achevé, qu'il faut toujours redonner ces lettres de noblesse à nos professions.

Restons solidaires!
Jean-François Guilbault



Qui n'a pas, en cette période de pandémie, besoin d'un peu d'oxygène, d'air frais, d'une bouffée de fraicheur?

Il semblerait que ce soit un besoin vital et généralisé puisque vos administrateurs au Syndicat de Champlain ont choisi, comme couverture pour le prochain planificateur 2022-2023, une œuvre qui résume bien tout cela!

L'artiste gagnante, Chantal Beaudoin, enseignante à l'école Du Moulin, a pris quelques minutes pour nous décrire l'essence de son œuvre. « Cette œuvre s'intitule Mon Refuge. Elle a été réalisée à la fin du mois d'août 2020, tout juste avant la rentrée scolaire et après la première vague de la pandémie. L'arbre représente un lieu paisible, un moment dans la journée où il faut prendre le temps de s'arrêter, d'inspirer et de penser un peu à soi. Cette œuvre est toujours affichée dans ma classe tout près de mon bureau. Elle me permet de m'évader dans un monde imaginaire rempli de fleurs là où le temps n'existe pas. Un endroit où les couleurs sont une source vibrante d'inspiration. »

Toutes nos félicitations à la gagnante qui a su mettre en image ce que nous ressentons! Il est important de remercier tous les artistes qui nous ont aussi proposé leurs créations. Le choix n'a pas été facile puisqu'il y avait plus d'une quarantaine d'œuvres aussi superbes les unes que les autres. N'hésitez pas à participer de nouveau l'an prochain!

Signe évident que l'année scolaire avance, nous sommes en préparation du prochain planificateur. L'outil offert gratuitement grâce à notre partenariat avec la compagnie Efficom commence à prendre forme. Tout comme l'an prochain, il sera possible de commander la version «papier» ou de s'inscrire pour recevoir la version numérique du Planifio. Tous les détails pour les commandes suivront dans le prochain numéro du journal Le Champlain.

Vous avez des suggestions pour améliorer notre planificateur? Écrivez-moi à <u>sboudreau@</u> <u>syndicatdechamplain.com</u>.

Sandra Boudreau Coordonnatrice



Les ententes 2020-2023 signées pour le personnel de soutien et le personnel enseignant ont permis des ajustements de salaires notables. Nous vous avons récemment donné des éclaircissements sur les montants forfaitaires ainsi que la rétroactivité salariale puisque ces derniers ont suscité plusieurs questions, avec raison! Voir notre texte, ici.

Comment se fait le calcul?

En revanche, nous comprenons que le calcul pour arriver aux montants semble obscur surtout parce qu'il diffère d'une personne à l'autre. Nous sommes donc en train de préparer un outil qui vous

permettra de calculer les montants auxquels vous avez droit.

Peu importe votre situation, vous pourrez y trouver l'information afin d'effectuer les calculs de votre rétroactivité salariale et de vos montants forfaitaires. Il est important de noter que chaque cas est unique, que ce soit à cause des heures que vous avez travaillées, des dates de paiement décidées par votre CSS ou encore de votre rangement ou votre échelon, etc.

Que vous fassiez partie du personnel de soutien ou du personnel enseignant, vous trouverez cet outil de calcul sur la page d'accueil de notre site Internet au plus tard à la fin de la semaine.



Conférence virtuelle : Une première propriété en vue?

Présentée par la Caisse Desjardins de l'Éducation, en collaboration avec l'équipe Lafond Paiement, cette conférence traite de l'accès à la propriété. Un représentant de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) sera présent.

Quand?

Le mardi 8 février 2022 à 18 h 30

Comment?

Via l'application Teams

Pour qui?

Pour ceux qui aimeraient faire l'acquisition d'une première propriété prochainement.

Les principaux aspects abordés seront la mise de fonds, le régime d'accession à la propriété (RAP), le montant à y consacrer et le prêt hypothécaire Desjardins. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Inscription obligatoire, dès maintenant en cliquant <u>ici</u>. Le lien Web pour assister à la conférence sera transmis, par courriel, aux personnes inscrites quelques jours avant l'événement.

Ça devra changer dans nos milieux

Le billet de Mireille



L'année 2022 a débuté comme l'an dernier, sur les chapeaux de roue. Ca fait beaucoup de boucane et ça rend l'air moins respirable. Et par les temps qui courent, déjà que nous portons des masques, nous n'avons pas besoin de ça.

Toutefois, qui ne rêve pas de bien-être au travail? La reconnaissance du rôle important que le personnel enseignant et le personnel de soutien scolaire ont joué durant toutes ces vagues de la pandémie que nous avons eu à subir serait un premier pas. Le respect aussi. Nous en avons pris des bouillons pour que le réseau scolaire ne s'effondre pas et que les élèves jeunes et adultes poursuivent leur éducation.

Paraissait en fin de semaine, une série d'articles qui avaient comme thème « Révolution au travail ». Bien entendu, vous vous en douterez, ce thème était abordé par l'angle du contexte de la COVID-19. Cette dernière aura complètement chamboulé l'image que nous avions du travail. Mais plus encore. la combinaison de la COVID et

de la pénurie de personnel fait maintenant apparaitre le spectre des bris de services.

Les départs massifs causés, entre autres, par conditions de travail ont fragilisé plusieurs milieux dont les établissements scolaires. « On assiste au plus grand changement jamais observé dans le monde du travail, a déclaré [Ryan] Roslansky, [grand patron de LinkedIn], au magazine Time en octobre dernier.» (La Presse+, Nathalie Collard, Le monde du travail ne sera plus iamais le même, 9 janvier 2022.)

«Le lieu de travail est devenu un lieu de réalisation de soi, observe Nathalie Francisci, présidente exécutive régionale pour l'est du Canada chez Gallagher. Les gens se demandent: quelle valeur vais-je créer? Leur sens des priorités est différent. Il faut se préparer, car ça va frapper dans tous les secteurs.», apprend-on, touiours sous la plume de Nathalie Collard.

Le mot bien-être au travail ne peut plus être caché sous les pupitres, sous le clavier ou dans une armoire à balais. Devant une telle situation, il faut donc que les milieux de travail soient attrayants. J'irais même plus loin, qu'ils

> soient des milieux de vie agréables. Les pénuries de personnel en éducation en dépendent.

Les centres de services scolaires n'échapperont pas à cette réalité tout comme les directions d'établissement. «Les recherches sont très claires là-dessus, estime Joëlle Carpentier. [professeure-chercheuse à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM]. Les patrons qui sont là pour l'argent ou le prestige sont des patrons moins à l'écoute. Par contre, ceux et celles aui se sont donné comme mission de faire croître les autres auront plus d'impact et une plus grande longévité professionnelle.»

Enfin, «Nathalie Francisci prévoit elle aussi de grands changements de culture chez les patrons de demain. "Un bon leader, ce sera quelqu'un qui fait preuve de chaleur humaine, d'écoute et d'empathie. L'ego n'a plus sa place dans le nouveau contexte. Il faudra former les gestionnaires différemment. Le CEO [Chief Executive Officer que l'on peut traduire par directeur général] qui admire son reflet dans le miroir, c'est terminé."»

Il y a beaucoup de chemin à parcourir... Je nous souhaite donc, pour cette nouvelle année, que les centres de services et les directions d'établissement entreprennent cette grande révolution. Je suis convaincue que les accidents du travail et les départs pour un autre centre ou un autre milieu de travail se verraient diminuer indéniablement.

Mes meilleurs vœux à vous tous.

Mireille Proulx Coordonnatrice



Lorsqu'il s'agit d'assurance, nous sommes plus forts ensemble







Découvrez l'assurance auto, habitation et entreprise de La Personnelle

Découvrez tous les avantages de faire partie d'un groupe. csq.lapersonnelle.com 1 888 476-8737



du Québec

Centrale des syndicats

Partenaire de la CSQ



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation

Quand la Santé publique se fout de la santé du personnel du réseau scolaire!

J'attire votre attention sur à domicile. Le meilleur est à venir! Imaginez-vous que si vos élèves ou vous-même avez des contacts à l'intérieur de votre groupe ou sur votre lieu de travail avec des cas positifs, l'isolement ne sera pas nécessaire! Mais si vous avez des contacts à votre domicile, vous devrez vous isoler durant 5 jours. C'est quand même extraordinairement irrespectueux envers le personnel scolaire!

Les enfants des garderies et de la maternelle qui reviendront de leur isolement après 5 jours n'auront pas à porter le masque pour 5 jours

De nouvelles venues au Syndicat!

Nous profitons de ce numéro du journal *Le Champlain* pour souhaiter la bienvenue à nos deux nouvelles personnes-ressources qui s'ajoutent à l'équipe pour répondre à vos questions et pour vous accompagner dans vos démarches.

Tout d'abord, le Syndicat de Champlain est heureux d'accueillir Véronique Cadieux qui agira à titre de conseillère à la sécurité sociale. Véronique sera responsable des dossiers de la section des Patriotes soutien pour ce qui touche à l'invalidité et les réclamations à la CNESST. Elle s'occupera aussi des réclamations à la CNESST pour la section Marie-Victorin.

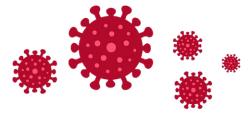
Nous sommes aussi ravis de compter dorénavant parmi nous Dominique Cournoyer qui portera les deux chapeaux de conseillère en relations de travail, section des Patriotes enseignants pour le secondaire et l'éducation des adultes ainsi que de conseillère en santé et sécurité au travail.

Bienvenue dans l'équipe à toutes les deux!

additionnels contrairement aux élèves du primaire qui devront le porter en tout temps et se distancer autant que possible pour les 5 jours suivants. Il est quand même important de signaler que, pour leur retour, ils devront avoir obtenu un autotest négatif. Quelle chance, non?

Ça, c'est pour vos élèves. Mais pour vous? Pas besoin d'autotest négatif pour revenir au travail. De mieux en mieux, hein? Votre charge virale est peut-être encore élevée? Infecter quelques collègues ou élèves au passage est vraiment moins grave que votre absence. La pénurie passe avant la santé. Sarcastique, moi? Je dirais réaliste.

Certes, la fermeture des classes, sauf les services de garde et les écoles spécialisées qui sont ouverts, peut entraîner des conséquences chez les élèves. Mais comment ce gouvernement peut-il, d'un côté, demander aux gens de ne recevoir personne à la maison, d'obliger le télétravail quand c'est possible et de l'autre, ne pas fermer une classe ou un groupe s'il y a contact avec un élève ou un membre du personnel infecté?



On dit que l'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres. Eh bien, pour les mesures sanitaires en lien avec la COVID-19, c'est encore plus vrai! Ce gouvernement, qui se targue pourtant d'avoir comme priorité l'éducation, n'a vraiment aucune considération pour les gens qui s'y dévouent. Pour ce gouvernement composé d'hommes d'affaires, avoir de la considération pour le personnel, pour les hommes et les femmes qui s'investissent chaque jour, ce n'est pas une priorité.

Je peux vous assurer que le Syndicat de Champlain fera des représentations tant au niveau de nos instances nationales qu'au niveau de nos centres de services scolaires pour que les mesures contre la COVID prennent en compte les humains derrière les masques.

Mireille Proulx Coordonnatrice

OMICRON ET LA PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

